

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Vers le Sommet sur l'éducation 2012
Lancement du *Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23*

Le 1^{er} octobre 2011 – C'est avec fierté que la FNCSF a procédé le 29 septembre dernier au lancement du Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*; plan d'action qui avait été approuvé lors du Sommet des intervenants en éducation en milieu francophone minoritaire tenu à Ottawa en juin 2005.

Parmi ses responsabilités, la Fédération a pour rôle de coordonner les travaux du Comité tripartite et a su mobiliser autour d'une même table, et ce, depuis plusieurs années, les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires, le Gouvernement fédéral et des représentants de diverses organisations communautaires du monde de l'éducation. Le bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23 est un aboutissement de sept belles années de collaboration.



Remise officielle du rapport à M. Hubert Lussier, de Patrimoine canadien, par M. Raymond Daigle, président du Comité tripartite, et Mme Yolande Dupuis, présidente de la FNCSF.

Près d'une centaine d'intervenants ayant à cœur l'éducation en langue française étaient présents pour le lancement. Quelques invités de marque ont fait des allocutions pour rappeler l'importance de la collaboration et de l'engagement.

« À mon avis, » a déclaré M. Raymond Daigle, président du Comité tripartite, « la prochaine étape consistera à définir la particularité de l'école de langue française. Nos écoles ne seront-elles en bout de ligne que de simples reproductions en français de l'école de langue anglaise ou conviendra-t-il que les communautés francophones se donnent un modèle d'école qui correspond plus efficacement au rôle et au mandat qu'elle doit assumer en tant que principale institution francophone en milieu minoritaire. »

Au cours de l'événement, les participants se sont également penchés sur un exercice de réflexion dans le but d'identifier les priorités et les enjeux au sein des conseils scolaires et des communautés francophones qui permettront de préparer un plan d'action 2012-2017 dont les paramètres seront discutés lors du prochain Sommet sur l'éducation prévu en avril 2012 à Edmonton.

De sincères remerciements ont été adressés à Patrimoine canadien sans qui la réalisation de ce bilan n'aurait pas été possible.

Les versions longue et abrégée du *Bilan des démarches et des réalisations du Plan d'action – Article 23* sont disponibles via le site Web de la FNCSF au www.fnscf.ca. Une vidéo d'une durée de 13 minutes qui s'intitule *Vers le Sommet sur l'éducation 2012* est également disponible.

-30-

Renseignements : Roger Paul, directeur général de la FNCSF
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : rpaul.fnscf@bellnet.ca

Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour mission de veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.